

Claude MILLET

HUGO, LACROIX, VERBOECKHOVEN ET CIE :  
« L'AFFAIRE CHAP. PREL. »

Yves Gohin, dans son édition en Pléiade des *Travailleurs de la mer*<sup>1</sup>, a déjà retracé les grands moments de l'histoire de la publication (ou plutôt de l'ajournement) de *L'Archipel de la Manche*, texte assez étrange tant il est hybride, difficilement classable, définissable dans une typologie générique. Monographie géographique et historique sur les îles anglo-normandes, guide touristique, « choses vues » dont témoigne l'exilé, satire, politique, poésie visionnaire s'y mêlent en une série de vingt-quatre chapitres qui tranchent avec l'écriture des *Travailleurs de la mer* par leur tonalité dominante, humoristique et alerte, la prolifération des détails pittoresques, l'enfoncement du regard dans la particularité, le microscopique, l'infime, une impression de densité, de touffeur suscitée par cette prolifération même, mais aussi par un style paratactique et énumératif, et une typographie compacte, sur laquelle nous reviendrons. *L'Archipel de la Manche* concentre la description des îles anglo-normandes, disséminée dans le roman. Elle accentue légèrement certaines « demi-vérités »<sup>2</sup> dites dans le roman sur leur société (ses superstitions, son anti-voltairianisme, ses archaïsmes, etc...). Elle dit aussi la générosité, l'hospitalité de ses habitants, et le charme bucolique, mêlé de grandeur sublime de ses paysages. Lilliput ouvert sur le double abîme de l'infiniment petit – l'herbe – et de l'infiniment grand – la mer – : sa description « préliminaire » plante le cadre de l'action, mais aussi expose la configuration épique du roman, la jonction qu'elle opère du familier et du sublime, de l'infime et de l'énorme, du concret et de l'inconnu. Par cette double fonction, *L'Archipel de la Manche* peut être lu comme une partie du roman ou comme son « chapitre préliminaire ». Il peut être aussi lu séparément, comme un texte autonome. Ces trois lectures ont été de fait envisagées par Hugo, puisqu'il a d'abord écrit *L'Archipel* pour l'intégrer dans la première partie du roman, puis repris en vue d'une publication en préface, pour finalement le publier (ou le laisser publier) isolément, en 1883, chez Calmann-Lévy et en

---

<sup>1</sup> Gallimard, 1975, p. 1295 et svtes.

<sup>2</sup> Cf. la lettre de Victor Hugo à Auguste Vacquerie du 2 janvier 1866 (p. 747 du tome XIII/2 de l'édition Massin des *Œuvres complètes*, au Club français du livre, 1972 ; édition de référence.

feuilleton dans *Le Rappel* (le journal du « clan » Hugo)<sup>3</sup>. La « bête petite affaire du *Chapitre préliminaire* »<sup>4</sup> tient en grande partie à cette ambiguïté de nature et d'usage d'un texte hapax. Elle tient aussi aux conditions concrètes de l'édition des *Travailleurs de la mer*. Littérature et édition mêlées.

C'est en mai 1865, après avoir achevé la rédaction des *Travailleurs de la mer* le 29 avril, qu'Hugo écrit une première version de *l'Archipel de la Manche*<sup>5</sup>, qu'il corrigera en novembre. Hugo pensait initialement, d'abord avec « La Mer et le vent »<sup>6</sup>, isolément ensuite, faire de *L'Archipel de la Manche* un livre de la première partie des *Travailleurs* - en l'occurrence le deuxième. Ce n'est qu'à partir de novembre 1865 que le texte acquiert un statut préfaciel dans une lettre à l'éditeur belge Verboeckhoven, associé de Lacroix, où la question de l'éventuel ajournement du texte apparaît également pour la première fois dans la correspondance (du moins en l'état actuel de notre connaissance). Le problème de l'édition de *L'Archipel* semble donc naître au moment où il a cessé d'être un livre digressif (sur le mode de ceux qui rompent la narration des *Misérables*) pour devenir un « chap. pré. ». La question de l'opportunité de sa publication et de ses modalités aura occupé toute la correspondance de Hugo avec les éditeurs Lacroix et Verboeckhoven jusqu'en janvier et même en mars 1866<sup>7</sup>. Remarquable est l'attention que porte Hugo à cette « affaire », et, tout au long de sa correspondance avec Lacroix et Verboeckhoven, Paul Meurice, Auguste Vacquerie, François-Victor et Charles Hugo, la nature très concrète de ses préoccupations, le professionnalisme avec lequel il envisage le versant éditorial de son œuvre :

J'hésite à publier cette année quoique ce soit, écrit-il à Albert Lacroix le 15 mai 1865. J'aurai deux ouvrages terminés, le roman [*Les Travailleurs de la mer*] et *les Chansons des rues et des bois*. Mais je voudrais me mettre tout de suite à 93, et ces deux publications me prendraient en correspondance et en correction d'épreuves cinq ou six mois, ce qui m'effraie un peu<sup>8</sup>.

<sup>3</sup> L'année 1883 est une année d'intense publication des inédits de Hugo, dans le contexte de la célébration – d'ampleur nationale – des quatre-vingt ans d'un vieillard glorieux et amoindri, et de la continuation de l'édition des *Œuvres Complètes* dite *Ne Varietur*, par Hetzel. Cette même année 1883 le roman des *Travailleurs de la mer* prendra sa place aux tomes X et XI des « Romans », précédé pour la première fois du texte de *L'Archipel*, qui paraît par ailleurs en feuilleton dans le journal du « clan » Hugo, *Le Rappel* et en édition séparée chez Calmann-Lévy. Les deux textes sont à nouveau réunis peu après, dans une édition populaire (non datée), en in-16° à 2 francs le volume, par Hetzel et Quentin. Voir Annexes.

<sup>4</sup> Lettre de Victor Hugo à Adèle I Hugo du 16 janvier 1866, p. 751.

<sup>5</sup> Hugo note dans son agenda à la date du 31 mai 1865 : « Je fais copier par Lucie Quintin le livre de *l'Abîme* [*Les Travailleurs de la mer*], intitulé *l'Archipel de la Manche* » (sixième agenda de Guernesey, édité par B.Leuilliot dans le Dossier biographique du tome XIII/2 de l'édition des *OC* « Massin »).

<sup>6</sup> Ibid, 20 juin 1865 : « - ces dames ont achevé de collationner la copie des chapitres supplémentaires de l'abîme. – *les Vents – l'Archipel de la Manche*.

<sup>7</sup> Le contrat a été signé entre les parties le 23 juillet 1865. Voir pp. 722-723 de la Correspondance.

<sup>8</sup> Correspondances, mai 1865 – décembre 1867, p. 718 ; *OC* XIII/2, édition Jean Massin, Club Français du Livre, 1972 (édition de référence).

Ces « cinq ou six mois » sont à comparer avec les sept mois (environ) qu'il aura fallu à Hugo pour écrire *Les Travailleurs*. Faire le métier d'écrivain, ce n'est pas seulement écrire, c'est travailler tambour battant à l'édition de ses textes, en dépit d'une ophtalmie qui afflige l'écrivain à l'époque de l'établissement de la copie des *Travailleurs* : « Je reçois vos trois feuilles à deux heures de l'après-midi. Il est cinq heures du soir. Je vous les renvoie corrigées. Tout marchera vite de mon côté »<sup>9</sup>. Hugo s'adresse à ses éditeurs (à la tête d'une grosse maison, depuis le succès des *Misérables*) de professionnel à professionnels, pour des mises au point techniques dont les mots sont parfois à peine mâchés. Exaspération du 19 décembre 1865 :

Mon cher monsieur Verboeckhoven, le dernier courrier vous a porté du manuscrit (le livre 7), le prochain vous en portera encore. Mais je ne comprends pas votre hâte d'avoir *inutilement* la fin avant l'heure, puisque vous m'avez dit n'avoir de caractère que pour deux volumes, et puisque, n'ayant encore rien tiré, vous n'avez pu décomposer une seule feuille. La révision attentive de la copie est nécessité de l'impression rapide ; elle ira d'autant plus vite qu'il y aura moins de fautes dans la copie, et par conséquent moins de renvois d'épreuves. La copie, pour vous arriver parfaite, reste utilement entre mes mains, et, je le répète, serait inutilement dans les vôtres, puisque vous n'avez pas assez de caractère pour composer les trois volumes à la fois. Pourtant le prochain courrier vous portera le livre 1<sup>er</sup> de la 2<sup>e</sup> partie, et les autres suivront très vite, surtout si vous délivrez votre caractère.<sup>10</sup>

Tel est bien le Hugo qu'a révélé B. Leuilliot dans *Victor Hugo publie Les Misérables*<sup>11</sup> : un écrivain qui entend maîtriser, malgré les difficultés pratiques imposées par l'éloignement insulaire, l'ensemble de la chaîne de production de ses textes – conception, rédaction, composition et corrections, diffusion, campagne de presse. Il s'agit pour l'écrivain, d'être son propre agent, d'être un homme d'affaires, comme l'a aussi montré J. Seebacher pour la période antérieure à l'exil<sup>12</sup>. Et Hugo sera un des rares à maîtriser les « affaires » éditoriales, à gérer ses droits au point d'accumuler une fortune considérable avec la seule rémunération de ses œuvres. Il s'agit bien de gagner de l'argent. Mais pas seulement, et pas à n'importe quel prix, nous le verrons plus loin. Il s'agit d'accorder l'imprimé au manuscrit, le livre à l'œuvre, l'objet commercial à la création, ce que le lecteur tient dans les mains à ce que l'auteur a écrit :

<sup>9</sup> Ibid, Lettre à Verboeckhoven, 12 décembre 1865 ; p. 740.

<sup>10</sup> Lettre à Verboeckhoven, 19 décembre 1865.

<sup>11</sup> Bernard Leuilliot, *Victor Hugo publie Les Misérables*, Klincksieck, 1970.

<sup>12</sup> « Victor Hugo et ses éditeurs avant l'exil », dans *Victor Hugo ou le calcul des profondeurs*, pp.43-56 ; PUF, 1993.

Parler, écrire, imprimer, publier, ce sont là des identités, ce sont là des cercles concentriques de l'intelligence s'élargissant sans cesse et ce qu'on pourrait appeler les ondes sonores de la pensée, du droit de penser<sup>13</sup>.

Entre l'écriture et l'édition, il n'y a pas de solution de continuité.

Les choses ne vont cependant pas sans mal, dans un contexte difficile et pour les éditeurs, et pour Hugo, même s'ils ont derrière eux l'expérience encourageante des *Misérables*. Le livre doit, comme le roman de 1862, être publié simultanément à Bruxelles chez Lacroix et Verboeckhoven (qui ont des antennes à Leipzig et Livourne) et à Paris, à la Librairie internationale, l'édition belge étant considérée comme l'édition princeps, sur laquelle se modèle l'édition parisienne, grâce aux bons offices de Paul Meurice, Auguste Vacquerie<sup>14</sup> et de François-Victor Hugo. L'essentiel du travail navigue donc entre Guernesey et Bruxelles, Hugo et ses éditeurs belges. Or, côté belge, tout va mal. Fin 1865, Lacroix perd un de ses enfants, alors même qu'il s'enfonce dans « l'affaire Proudhon ». Outre le roman de Hugo, *La Révolution* de Quinet et les *Lettres sur l'Angleterre* de Louis Blanc, Lacroix s'est en effet lancé dans l'édition des œuvres de Proudhon, mort récemment, œuvres qui comportent un certain nombre d'inédits. Dès le 13 janvier 1866, il est poursuivi par les tribunaux français pour *Les Evangiles annotés* (il l'avait déjà été l'année précédente pour le *Marat, l'Ami du peuple*, d'Alfred Bougeart : manifestement il se « marque » très à « gauche », dirait-on aujourd'hui). Débordé par l'affaire Proudhon, Lacroix n'a guère le temps de se consacrer aux *Travailleurs*. Hugo lui en veut : on ne saurait courir deux lièvres à la fois surtout si ceux-ci courent dans deux directions divergentes. Hugo ne reproche pas à Lacroix de l'éditer en même temps que Blanc et Quinet<sup>15</sup> : décemment, il ne le peut sans doute pas, et vraisemblablement, il ne craint pas que les livres de Blanc et Quinet fassent plus de bruit politique qu'une publication de l'un de ses propres textes. Hugo reproche à Lacroix même de n'avoir pas, sur

---

<sup>13</sup> Cité par Bernard Leuilliot, op.cit., p.16 : album BN 13453 (1862).

<sup>14</sup> Cf. La lettre du 24 décembre 1865 à Verboeckhoven « Pour la réimpression à Paris, la haute-main, cela va sans dire, à MM. Vacquerie et Meurice, si, comme je l'espère, ils me continuent leur aide excellentissime » (p. 743) ; et la lettre du 30 décembre 1865 à Vacquerie « Suis-je énormément indiscret en vous priant d'être, avec Meurice, ce que vous fûtes pour *les Misérables*, cette fois en faveur des *Travailleurs de la me. Ideo precor*. Voici que Claye va imprimer » (p. 746).

<sup>15</sup> Mais Meurice écrit sans doute ce que Hugo pense tout bas dans la lettre qu'il lui adresse le 16 janvier 1866 : « Ayant d'abord à publier, cet hiver, trois grands ouvrages de vous, pourquoi a-t-il encore entrepris Proudhon, Quinet, Blanc ? Je lui ai cité Michel Lévy qui fait de la place et de l'air autour de Renan et concentre tout sur *Les Apôtres*. » (p. 752). Lacroix s'est engagé pour deux ouvrages : les *Chansons* et *Les Travailleurs*. Le troisième ouvrage auquel pense Meurice ne peut être que *L'Archipel*.

ses conseils, éditer Banville et lui recommande d'éditer un livre d'Emmanuel des Essarts sur la *Révolution littéraire*<sup>16</sup> - littéraire, et non politique. S'il trouve inacceptable le fait de publier des inédits de Proudhon en même temps que *Les Travailleurs*, c'est bien parce que Proudhon comme lui est un écrivain à risque, un écrivain dont le nom fait du bruit, et qu'il craint que ce bruit ne détourne l'attention de son éditeur. Et puis, et peut-être surtout, Hugo abomine Proudhon, qu'il tient pour un traître doublé d'un mauvais penseur. Les exercices d'équilibre – souvent périlleux – de Proudhon, renvoyant dos-à-dos l'autoritarisme du régime impérial et celui de l'opposition républicaine ne sont pas du goût de Hugo. Et cela surtout dans le contexte de l'année 1865, l'empire encourageant manifestement la sécession des socialistes face aux républicains « bourgeois » - et *Les Travailleurs de la mer* sont dans une large mesure une réponse au manifeste des soixante de 1864 et à la fondation, la même année à Londres, de la première Internationale, événements qui ont marqué cette sécession : Hugo ne saurait se réjouir de voir l'attention de son éditeur être monopolisée par un rival tel que Proudhon.

Puisque vous me parlez de votre procès, et puisque vous semblez désirer mon avis, le voici :

Courir des risques pour un vrai grand écrivain populaire, c'est un honneur, et cela peut être un devoir ; mais pour un faux penseur, écrivain médiocre, aux trois quart adopté par le bonapartisme, poursuivi par l'autre quart, qui est brutal et puérilement excessif, s'exposer à des incidents graves, voilà ce qui m'étonne de la part d'hommes aussi intelligents et de libraires aussi considérables que vous. Le contre-coup de cette opération fatale se fait sentir jusqu'à moi ; mais je me préoccupe surtout de vous, dont la librairie me paraissait presque mon œuvre personnelle. Au fond, je ne doute pas que vous ne soyez tous de mon avis.<sup>17</sup>

Hugo n'est pas content, Lacroix non plus, qui se plaint de sa défiance, et de son ironie à l'égard de ce que l'écrivain a appelé « la magnifique affaire Proudhon ». Hugo met les choses à plat pour le premier puis pour le second point dans une lettre du 21 janvier 1866 :

2° *Magnifique affaire Proudhon*. Risquer une condamnation qui peut avoir des suites graves (une deuxième), je trouve cela fâcheux. Et pour qui ? pour un écrivain très adopté des bonapartistes, qui sont SCEPTIQUES eux aussi (le sénateur athée *Vieillard*, et tant d'autres, vivants), pour un écrivain qui avoue lui-même avoir, après le coup d'état, reçu de l'argent des Bonaparte, et avoir demandé une place au Sénat ! *J'accepte*, a-t-il écrit. Etre condamné pour ce candidat sénateur, c'est perdre sa cause deux fois, devant les juges que je méprise, devant la démocratie que je défends et que je sers. C'est le sens, bien clair, de mon ironie : *magnifique opération*.<sup>18</sup>

<sup>16</sup> Le 3 janvier 1866, Hugo conseille à Louise Colet de ne pas s'adresser à Lacroix pour son « œuvre militante », parce que l'éditeur belge s'est « fait empoigner pour Proudhon » (p. 747), mais le 29 janvier, il écrit à Lacroix en faveur d'Emmanuel des Essarts une lettre de recommandation très élogieuse (p. 756).

<sup>17</sup> Lettre du 14 janvier 1866 à Albert Lacroix, p. 751.

<sup>18</sup> Le 26 septembre 1849, Proudhon a rendu visite à Louis-Napoléon Bonaparte, qu'il juge « bien intentionné » (nombreux sont ceux qui voient encore en lui à cette date, le prisonnier de Ham, auteur d'un livre d'inspiration saint-simonienne sur la paupérisme). Mais fin janvier 1850, il publie trois articles virulents contre lui dans *Le Peuple*, ce qui lui vaut une peine d'emprisonnement de trois ans. Il s'enfuit à Bruxelles, revient à Paris, est

Lacroix occupé à la « magnifique affaire Proudhon », reste Verboeckhoven, mais celui-ci est un pis-aller, brave homme mais sans esprit de décision, dans l'ombre de son associé. C'est à ce dernier, on le sent bien, que revient le choix d'éditer ou non *L'Archipel*. Verboeckhoven ne sert que de tampon entre Hugo et « l'homme aux tuiles », Lacroix. Lacroix mérite en effet bien ce surnom, puisque outre la « magnifique affaire Proudhon », il va collectionner les gaffes – ou ce que le clan Hugo tient pour des gaffes : excessive politesse à l'égard de celui que Meurice appelle « le petit mouchard », Jules Vallès (on reviendra plus loin sur le cas Vallès), lettre publique de démenti à Barbey qui lui reproche de ne pas lui avoir envoyé de service de presse des *Travailleurs*, ce qui fait que tout le monde se demande ce qui se passe entre les deux écrivains... Plus comique encore, la promotion qu'il fera du roman des *Travailleurs*, loué pour l'absence des « détails parasites » qui alourdissaient *Notre-Dame de Paris* et *Les Misérables*, stratégie publicitaire pour le moins maladroite. Lettre de Hugo à Vacquerie :

Ce brave M. Lacroix [...] ne pourrait-il pas faire faire d'autres réclames ? Je lis dans une : *cette fois*, plus de détails *parasites*, etc., etc. – Est-ce que mon éditeur ne pourrait pas faire dire, s'il le croit utile, du bien des *Travailleurs de la mer*, sans faire dire du mal de *Notre-Dame de Paris* et des *Misérables* ? M. Lacroix est intelligent, mais pas toujours adroit, il a tantôt des pavés, tantôt des tuiles, *protege nos*, je me réfugie dans l'admirable sollicitude de votre amitié.<sup>19</sup>

Nous anticipons ici, en évoquant la promotion du roman. Mais on sent bien à travers cette lettre que les « pavés » de l'ours Lacroix n'étonne pas Hugo, qu'ils font partie de leurs relations, et que Hugo ne met pas toute sa confiance dans ses éditeurs de Bruxelles.

---

incarcéré à Sainte-Pélagie jusqu'en juin 1852, publie la même année *De La révolution sociale démontrée par le coup d'état du décembre*. Revirement ? à partir de 1853, il rend visite à plusieurs reprises à Napoléon. Il lui propose même un projet d'exposition perpétuelle. Cependant, en 1858, *De La Justice* est saisi, et Proudhon se réfugie à nouveau à Bruxelles. Il y meurt le 19 janvier 1865 (cf. article « Proudhon » du *Dictionnaire de la Commune* de B. Noël (Flammarion, 1978). Il y a dans ces faits de quoi, et si on se souvient de l'atmosphère de l'époque, suspecter Proudhon de flottement, mais les graves allégations de Hugo, qui en fait un allié des « comtes Néant » restent à prouver... Il faut aussi rappeler qu'un Michelet ne partageait pas cette suspicion : ainsi, le jour même de la mort du philosophe, l'historien a participé à une souscription lancée par Alphonse Peyrat en faveur de sa femme et de ses orphelins, « restés semés aux chemins de l'exil » ; en 1868 (dans un contexte, il est vrai, différent de celui de 1865, dans la préface du tome 3 de son *Histoire de la Révolution française* – qui paraît chez Lacroix – Michelet cite deux lettres qui l'ont encouragé dans son labeur – l'une est de Béranger, l'autre de Proudhon (lettre du 11 avril 1851, écrite à la Conciergerie) (cf. Paul Viallaneix, *Michelet, les travaux et les jours*, p. 479 et 505 – Gallimard, 1998). Contrairement à ce que laissent entendre les éditeurs de l'Imprimerie Nationale, la position de Hugo n'est pas « LA » position de tous les républicains face à Proudhon. C'est seulement la position majoritaire à l'intérieur de l'opposition républicaine à la date de 1865.

<sup>19</sup> 11 février 1866, p. 760.

A cela s'ajoute, pour comprendre « l'affaire Chap. prél. », la réception des *Chansons des rues et des bois*, publiées à Bruxelles et Paris (dans les mêmes maisons) le 25 octobre 1865.

Je crois mes éditeurs absolument démoralisés par les injures dites aux *Chansons des rues et des bois*. Ils sont aussi silencieux et aussi pâles devant *les Travailleurs de la mer* que feu Gosselin l'était, avant la publication, devant *Notre-Dame de Paris*. (Ma femme s'en souvient.)<sup>20</sup>

Le succès de librairie, qui semble avoir été mitigé, le peu de goût du public pour la poésie étant donné, n'a pas compensé dans la mémoire de Hugo et de ses éditeurs la charge de la presse bonapartiste et catholique. Celle-ci, par la voix d'un Veuillot, d'un Emile de Montégut<sup>21</sup>, s'est empressée de faire une lecture autobiographique du recueil : les *Chansons des rues et des bois* sont l'œuvre d'un vieux satyre, le chant d'un des vieillards lorgnant Suzanne au bain, une œuvre aussi impudique que sénile, etc. Barbey, qu'on ne peut soupçonner d'hugolâtrie, parle dans l'article qu'il consacre au recueil dans *Le Nain jaune* du 15 novembre 1865 d'insuccès « féroce », de « cruauté » de la critique<sup>22</sup>, cruauté qui a très manifestement blessé Hugo, en même temps qu'elle a inquiété ses éditeurs. Hugo se sent isolé, plus qu'isolé, menacé, et cela sans pouvoir s'appuyer sur ses éditeurs :

Rendez-vous compte, écrit-il à Lacroix, que vous ne voyez qu'une moitié de la situation. En même temps qu'il y a une coalition d'auteurs contre moi, il y a une coalition de libraires contre vous. Ceci du reste fait votre honneur<sup>23</sup>.

Les huées suscitées par les *Chansons* ont révélé que plus que jamais que l'heure était au faux ordre moral, écrit Hugo à Louise Colet, à l'enrégimentement de la presse littéraire « bien pensante » par Napoléon III :

M. Louis Bonaparte a organisé sa littérature comme son armée. La critique bien pensante fait l'exercice de la louange et de l'injure à volonté. [...] on hue *Les Chansons des rues et des bois*. Une parodie est intitulée *Les Chansons des grues et des boas*. Ces chansons-là, en effet, se sont fait entendre autour de mon livre. [...] Les prêtres vous menacent et ils me dénoncent. *As-tu déjeuné, Jacob ?* est un blasphème. Il y a cent ans, on nous eût mis, vous et moi, sur le même fagot. L'ex-vieux bon goût a fait un progrès ; de voltairien, il s'est fait orthodoxe. A présent, manquer à la Bible, c'est manquer de goût. Voilà où en est le petit tapage littéraire bonapartiste et catholique.<sup>24</sup>

<sup>20</sup> Lettre à Charles et François-Victor Hugo, le 6 janvier 1866, p. 750. Hugo dans *Les Travailleurs de la mer* s'amuse à convoquer le nom de son ancien éditeur en racontant l'exécution d'une famille de protestants sous Marie Tudor, pendant laquelle un certain « bailli Hélier Gosselin » fit rejeter dans le feu le nouveau-né qui avait roulé hors de la fournaise (I, I, 2, p. 97 (édition Yves Gohin, Folio, 1980, édition de référence).

<sup>21</sup> Voir la revue de presse de l'édition des *Chansons des rues et des bois* de l'Imprimerie Nationale (1933).

<sup>22</sup> Voir « *Les Chansons des rues et des bois* », in *Victor Hugo*, Grès, 1922. Banville dans la lettre qu'il écrit (tardivement : le 9 avril 1866) à Hugo à propos des *Chansons* lui dit qu'il n'a pas pu placer un article sur son recueil, ni, comme il l'espérait, dans *Le Nain jaune*, ni ailleurs, étant suspect d'«être trop [son] admirateur pour pouvoir [le] juger. » (p. 783). Préférer Barbey à Banville, c'est de fait ménager l'Empire quand il s'agit de Hugo.

<sup>23</sup> Post-scriptum de la lettre du 21 janvier 1866, p. 754.

<sup>24</sup> Lettre du 3 janvier 1866, p. 748.

A propos du silence bien décevant de Paul Foucher, qui la même année fait un éloge vibrant de Ponsard, Hugo évoque dans une lettre à sa femme la « ligue des mouchards littéraires et des eunuques politiques contre ce livre »<sup>25</sup>. Les « eunuques politiques » - entendez Veillot ; les « mouchards littéraires » - entendez Vallès, dont on commence à entendre vraiment parler en 1865, et qui a rendu compte de manière malveillante du recueil de Hugo, usant d'un lieu commun de la critique hugophobe – Hugo aurait dû s'arrêter avant *Les Contemplations*, *La Légende des siècles*, *Les Misérables*, *Les Chansons* : se taire au fond dans son exil (mais Vallès n'attaque cependant pas *Châtiments*). Pour le clan Hugo, la trahison de Vallès ne fait pas de doute<sup>26</sup> : comme Proudhon, il fait partie de ceux que Napoléon III a corrompus, et qui le servent en pervertissant la résistance à l'Empire, et en attaquant l'opposition républicaine. Dans le champ politico-littéraire tel qu'il le voit, Hugo se sent pris en tenailles, isolé entre « mouchards » et cagots. D'où ses hésitations, sa prudence dans l'affaire « chap. pré. », et plus généralement dans la publication des *Travailleurs de la mer*.

Pourtant, il le dit lui-même, « ce livre n'est pas un livre de combat ». *Les Travailleurs de la mer*, comme leur chapitre préliminaire, ne s'inscrivent pas dans le temps court de l'action politique, mais dans le temps long, si long, du progrès. Les deux textes ne sauraient néanmoins échapper à ce court terme de l'actualité politique qui fait de leur publication une entreprise à risque, pour deux raisons. La première tient évidemment au statut de l'exilé, dont toute publication, fût-elle sur l'abîme, est un acte de résistance et un événement politiques. La seconde tient à la stratégie que semble avoir adoptée Napoléon III pour maîtriser la littérature en ces années d'Empire « libéral ». L'heure n'est plus aux grands procès (le procès de « l'affaire Proudhon » ne semble pas comparable aux procès des *Fleurs du mal* et de *Madame Bovary*), ni aux interdictions tyranniques (Hugo n'envisage pas une seule seconde que *L'Archipel* puisse circuler sous le manteau, comme l'avait fait *Châtiments* au début de l'Empire). L'heure est aux tractations officieuses, dans l'ombre des ministères - Millaud sera l'objet de pressions très discrètes lorsqu'il voudra publier *Les Travailleurs* en feuilleton dans *Le Soleil* : le régime ne se soucie pas du beau tapage qu'une interdiction officielle susciterait

<sup>25</sup> Lettre du 18 mars 1866, p.773.

<sup>26</sup> Les contradictions idéologiques d'un homme qui « se cherche » encore, les jeux d'équilibre, d'inspiration proudhonienne, d'un antijacobinisme qui met dos à dos l'Empire et l'opposition républicaine, mais aussi la nécessité de réussir dans le journalisme pour échapper au pironnat et à la misère font du jeune Vallès un personnage de fait assez trouble. En 1865, il est allé à Londres pour *L'Epoque* (journal d'Ernest Feydau au financement mystérieux, sans doute impérial), puis s'engage dès les premiers numéros dans *L'Évènement* de Villemessant, lui donnant en gage son éreintement des *Chansons des rues et des bois*, avant de se tourner (en vain) contre lui, vers Girardin. Roger Bellet évoque « la sinusoïde vallésienne qui traverse cette période » de

dans les colonnes de l'autre organe de presse que dirige le financier, le très populaire *Petit Journal*<sup>27</sup>. « La presse française, en 1865, écrit Roger Bellet, est minée par les rigueurs administratives et le silence », ce que Vallès appelle « la mort sans phrases », lui qui à cette date n'attaque le pouvoir impérial que sur ce point, - mais de manière virulente – dénonçant les journalistes du pouvoir « qui doivent obéir le matin au mot d'ordre, et quand du ministère on crie : « *En joue !* » mettre genou à terre pour faire feu »<sup>28</sup>. L'heure est aux pressions des sous-fifres de cabinet, et à l'instrumentalisation de la presse politico-littéraire : littéraire, parce qu'elle ne parle que de littérature (dans son lien à la morale) ; politique, par cet apolitisme même, qui feutre la censure idéologique qu'elle sert, assourdit toute politique de l'écriture et toute écriture de la politique. *Les Chansons des rues et des bois* n'ont pas été massacrées par la presse « catholique et bonapartiste » parce qu'elles faisaient entendre le chant révolutionnaire du peuple, des arbres, des oiseaux, et des amoureux, mais l'idylle lubrique d'un vieillard libidineux. Dans ces conditions, même un texte non politiquement dangereux comme l'est *L'Archipel de la Manche* le devient : sa bizarrerie toute *littéraire* peut facilement prêter à la critique.

Quand je l'ai écrit, je me croyais *poeta integri status*, j'ignorais le bizarre guet-apens organisé contre moi par les bonapartistes, les classiques, les dévots, et *les républicains agréables à la police* ; aujourd'hui, je suis renseigné et averti. Il faut ôter à ces violences les prétextes. Ce chapitre de vingt et un chapitres serait évidemment un prétexte. Je crois donc utile de l'ajourner.<sup>29</sup>

Ce « bizarre guet-apens » justifie la prudence hésitante de Hugo à le publier, son inclinaison pour l'ajournement, comme – c'est du moins ainsi que Hugo voit les choses – la décision des éditeurs de reporter sa publication à plus tard : après la parution du roman, pour le protéger des attaques des journalistes « bonapartistes, classiques, » etc.. Et plus tard, ce peut être dans huitaine qui suit la première édition du roman. L'essentiel, c'est que les articles sur *Les Travailleurs* paraissent avant ce texte attaquant qu'est *L'Archipel*. La coalition (objective) des Veillot, des Montaigut et des Vallès, que ne compensent pas les « admirables » articles

---

1865-1866 dans son *Jules Vallès journaliste – du Second Empire, de la Commune, de la Troisième République – 1857-1885* (p.108) ; Les Editeurs français réunis, 1977.

<sup>27</sup> Une lettre de Paul Meurice du 8 avril 1866 annonce à Victor Hugo l'interdiction officieuse de la publication des *Travailleurs de la mer* dans *Le Soleil*. « On a menacé Millaud de lui retirer la vente sur la voie publique s'il donnait le livre en feuilleton » (p. 782). Meurice trouve cette interdiction bonne sous tout rapport, garantissant au livre une publicité très efficace. C'est ce risque de voir l'interdiction se retourner en promotion qui a dû finalement faire reculer le ministère : Millaud, on le verra, publiera en feuilleton *Les Travailleurs*.

<sup>28</sup> Roger Bellet, op. cit, pp. 85 et 89. La citation de Vallès est tirée d'un article paru les 12 et 19 février 1865 dans *Le Courrier du Dimanche*.

<sup>29</sup> Ibid, lettre à Paul Meurice, 11 février 1866, p. 759.

de George Sand, Janin, Paul de Saint-Victor<sup>30</sup>, explique en partie l'atmosphère *apparemment* paranoïaque dans laquelle se déroulent les négociations entre Hugo et ses éditeurs pour « l'affaire du chapitre préliminaire ».

Dans cette affaire, Hugo impose en effet dès le départ une exigence au premier abord délirante, mais qui a ses raisons dans le contexte que nous venons d'évoquer : le « huis-clos » du manuscrit, sa mise sous scellées. Le manuscrit ne doit pas seulement être sous la bonne garde des éditeurs, ce qui va de soi : Hugo leur interdit de le lire tant qu'ils n'ont pas décidé de le publier<sup>31</sup>. Lacroix et Verboeckhoven ont donc à statuer sur l'opportunité de la publication d'un texte qu'ils n'ont pas lu, qu'ils n'ont pas le droit de lire. L'interdiction est vexante, évidemment, et explique pourquoi Lacroix se plaint de la défiance de Hugo. Elle en dit long sur le rapport de force entre l'écrivain et ses éditeurs, et sur sa grande angoisse : qu'il y ait des fuites. Cette angoisse est telle que le huis-clos vaut non seulement pour les éditeurs belges, mais pour le clan, la famille Hugo. Ni Vacquerie, ni Meurice, ni les fils, ni l'épouse n'ont le droit de lire le manuscrit. Côté clan, Hugo craint la dispersion du roman et de son chapitre préliminaire dans la rumeur, les relations mondaines et leurs bons offices, des amis aux demis-amis, des demis-amis aux inconnus, des inconnus à la presse, d'autant que le clan fréquente le milieu journalistique :

[...]Comprenez, mes bien-aimés. Qui me comprendra, si ce n'est vous ? Si vous étiez une maisonnée isolée à la campagne, seuls, entre vous, parbleu, cela irait de soi, je vous communiquerais le livre feuille à feuille, rien de plus juste et de plus simple ; mais vous êtes à la ville, vous avez autour de vous tous les fils qui seraient rompus à la campagne, toutes sortes d'attaches aimables et cordiales, comment, ayant cette primeur, ce livre, en refuser communication ? Voilà un ami cher, excellent, bientôt même utile, lui dira-t-on : *Non* ? Si on dit *Oui*, que répondre à un autre ? et à un autre ? et où s'arrêtera-t-on ? Vous voyez la pente. Si on refuse, on a le tort et on fait la faute de fâcher des amis ; si l'on communique et si l'on accorde, on évente le livre. Or un livre *inédit*, c'est normal, un livre *publié*, c'est normal ; un livre *éventé*, c'est détestable. Il faut ou l'obscurité d'un tiroir, ou le grand jour de la rue. Pas d'intermédiaire.[...] <sup>32</sup>

Côté éditeurs, Hugo redoute le vol du manuscrit par un employé, voire l'« indiscretion » d'un « associé », et la parution intempestive du texte, en totalité ou par

<sup>30</sup> Lettre de Hugo à Verboeckhoven du 12 décembre 1865, p. 740.

<sup>31</sup> Lettre à Verboeckhoven du 25 novembre 1865, p. 735 : « Ne décachetez le *chapitre préliminaire (Archipel de la Manche)* qu'autant que vous vous arrêteriez au parti pris de le publier dès la 1<sup>ère</sup> édition. Autrement lisez et donnez vite à l'imprimerie *le roman*, 1<sup>ère</sup> partie. Vous avez sous ce pli outre le *chap.prél.*, *l'Archipel de la Manche*, les six premiers livres de la 1<sup>ère</sup> partie qui a sept livres. Je vous recommande de ne communiquer et de ne laisser lire le manuscrit A PERSONNE. » (les soulignements sont le fait de Hugo).

<sup>32</sup> Lettre de Hugo à Adèle I, Charles et François-Victor Hugo, le 31 janvier 1866, pp. 756-757.

fragment, « dans une revue, dans un journal, dans *Le Figaro*, que sais-je ? »...<sup>33</sup>. Cette appréhension n'a rien de pathologique, du fait du contexte politique que nous venons d'évoquer, et du fait de l'importance du gain qu'un « indiscret » pourrait escompter de la vente du texte à la presse - les chiffres astronomiques que nous verrons défiler lorsque nous aborderons la question de la publication en feuilleton de *L'Archipel* prouvent que les inquiétudes de Hugo ne sont pas des symptômes de paranoïa, même si elles donnent une étrange atmosphère aux négociations. Témoin cette lettre du jeudi [11] janvier 1866 de François-Victor à son père, reproduite en partie par les éditeurs de l'Imprimerie Nationale et par ceux de la correspondance dans les *Œuvres Complètes* « Massin »<sup>34</sup>, et que nous citons *in extenso* :

Cher père,

Ta lettre, datée de Samedi, ne nous est parvenue qu'hier mercredi, retardée sans doute par l'état de la mer. Ce même mercredi Lacroix était parti pour Paris où l'appelle son procès qui doit être plaidé demain vendredi. Lacroix étant absent, j'ai dû me rabattre sur Verboeckhoven à qui j'ai fait demander un rendez-vous. Nous nous sommes rencontrés à deux heures, et nous nous sommes enfermés ensemble jusqu'à quatre heures moins un quart. Je n'ai donc pas le temps de t'écrire un mot, la poste devant partir à quatre heures et demie.

J'ai lu ta lettre à Verboeckhoven, et j'en ai appuyé énergiquement toutes les conclusions. Le pauvre Verboeck [sic] a été atterré de l'irritation si visible de ta lettre. Cette irritation, je la lui ai expliquée de mon mieux, en faisant ressortir l'activité de Lacroix dans l'affaire Proudhon et son inertie dans l'affaire des *Chansons* et dans l'affaire des *Travailleurs*. Verboeck a plaidé les circonstances atténuantes en faveur de son associé, que la mort de son enfant et la saisie de *la Bible annotée* [*les Evangiles annotés* de Proudhon] ont absorbé depuis quelque temps. En l'absence de Lacroix, Verboeck n'a pas cru pouvoir prendre sur lui de choisir entre les deux termes de ta lettre, - ou la publication immédiate du roman avec le chapitre préliminaire, - ou la publication sans ce chapitre. Il m'a demandé le temps d'en référer à Lacroix, et Samedi, il me fera savoir la résolution définitive des éditeurs. En attendant cette décision finale, il a été convenu que le manuscrit du chapitre préliminaire serait tenu entre mes mains±, et que les cinq formes récupérées pour la composition du dit chapitre seraient enfermées dans une armoire à clef, dont M. Verboeckhoven garderait la clef, en s'engageant sur l'honneur à ne pas ouvrir cette armoire. [deux mots raturés]. Samedi, quand la décision des éditeurs sera connue, voici ce qui se passera : dans le cas où les éditeurs persisteraient à publier le roman avec le chapitre préliminaire, je leur restituerai le manuscrit, et ils procéderont à la publication intégrale. Dans le cas où ils accepteraient l'ajournement du chapitre à la deuxième édition, dans les conditions indiquées par toi, c'est-à-dire en s'engageant à livrer le chapitre gratuitement aux premiers acheteurs, - je t'envoie immédiatement par la poste le manuscrit que j'ai entre les mains, et je fais décomposer sous mes yeux les cinq formes.

A dimanche donc ; je t'écrirai en détail tout ce qui aura été fait la veille.

Mon impression actuelle, après ma longue conversation avec Verboeck, est que les éditeurs acceptent l'ajournement du chapitre avec les garanties que tu exiges. Verboeck serait désolé d'une décision qui pourrait te contrarier, et votera pour une complète soumission à ta légitime exigence.

V.

±j'ai effectivement rapporté le manuscrit, et je l'ai mis sous clef sans le lire<sup>35</sup>

<sup>33</sup> Lettre de Hugo à ses fils du 6 janvier 1866, p. 749. Rappelons que c'est dans *Le Figaro* de Vallès qui avait fait paraître son article contre *Les Chansons des rues et des bois* - et qui avait « volé » en 1865 au clan Hugo le titre de son journal, *L'Événement*.

<sup>34</sup> Lettre datée dans l'édition « Massin » « après le 28 décembre 1865 », pp.745-746. Mais la lettre répond très probablement à la lettre de Hugo à ses fils du Samedi 6 janvier 1866.

<sup>35</sup> Note de la main de François-Victor, en bas de la première moitié du verso.

Lorsque François-Victor écrit cette lettre à son père, il n'a donc toujours pas lu *L'Archipel*. Dans une lettre du 11 février, Hugo parle à Meurice de *l'Archipel* comme d'un texte que celui-ci n'a pas lu non plus (même s'il en défend la publication). Le clan Hugo a donc accepté le « huis-clos ». Mais l'écrivain a quand même dû, le 3 décembre 1865, autoriser Verboeckhoven à lire le manuscrit du chapitre préliminaire<sup>36</sup>. Les éditeurs belges connaissent donc le texte à partir de cette date, non ceux qui ont la « haute-main » sur l'édition parisienne. Et cette connaissance inquiète Hugo, qui craint de perdre la maîtrise de la publication de son oeuvre. Trois lettres à Verboeckhoven, du 17, 19 et 20 décembre 1865 témoignent de cette appréhension, et de l'importance qu'attache Hugo au fait de fixer lui-même la date de ses publications :

Si vous acceptez les trois conditions [de l'ajournement du « chap. pré. » pour une deuxième édition des *Travailleurs*], renvoyez-moi cette copie pour que je la complète en vue d'une publication ultérieure, fixée entre nous à une époque précise. Je ne puis laisser au hasard une publication de moi ; vous voyez que j'ai à compter avec des ennemis de toutes sortes, sous lesquels est Bonaparte.<sup>37</sup>

Je vous ai laissé le choix de publier ou d'ajourner, mais non *indéfiniment* [...]. Si mes éditeurs acceptent l'offre de l'option que je leur laisse [publication ou ajournement], ils doivent accepter cette offre comme je l'ai faite ; mais je ne pourrais consentir à laisser en dépôt dans leurs mains une portion quelconque d'un manuscrit inédit qu'ils publieraient quand bon leur semblerait ; je vends mes manuscrits pour être publiés à des époques fixées par moi-même.<sup>38</sup>

Mon cher monsieur Verboeckhoven, si la question du *Chap. Pré.* vous semble faire obstacle ou vous embarrasser, rien n'est plus simple que de vous en débarrasser. Vous n'avez qu'à considérer pour l'instant le *Chapitre Préliminaire* comme une avance (attendu que je ne puis laisser un manuscrit inédit en d'autres mains que les miennes ; mes éditeurs ne l'ayant jamais que pour le publier immédiatement) qu'à [? ? deux mots illisibles] tout de suite la copie que vous en avez, avec une lettre ou vous me direz qu'il est convenu que le moment de la publication de ce *chapitre préliminaire* sera fixé entre nous de gré à gré. De cette façon la question sera vidée pour le moment, et nous marcherons sans encombre. [...]<sup>39</sup>

C'est même parce qu'il veut déterminer lui-même le moment où ses œuvres paraissent que Hugo préférera un temps la publication immédiate du « chapitre préliminaire », alors même qu'il pense à ce moment-là l'ajournement souhaitable. C'est ce qu'il explique dans la lettre d'éclaircissement à Lacroix que nous avons déjà citée, alors que les éditeurs ont enfin rendu le manuscrit, et que Lacroix se plaint de la défiance de Hugo :

<sup>36</sup> Lettre du 3 décembre 1865 : « Eh bien, lisez, puisque vous êtes si fort tenté. Votre curiosité ne peut que me plaire. » p. 737. J. Massin précise en note qu'il s'agit bien de *L'Archipel*.

<sup>37</sup> Lettre du 17 décembre 1865, *ibid.*

<sup>38</sup> Lettre à Verboeckhoven du 19 décembre 1865, p. 741.

Je n'ai parlé que d'une *indiscrétion* possible. Un manuscrit inédit est une responsabilité que je ne dois laisser à personne. Mon mécontentement venait de votre persistance à le garder malgré mes réclamations. C'est ce qui me décidait à risquer plutôt la publication immédiate. L'ajournement me va, et me satisfait. Le manuscrit est rentré en mes mains. Tout est donc bien. Nous déciderons plus tard les questions de publication, d'opportunité, etc.<sup>40</sup>

La question fondamentale pour Hugo n'est donc pas celle de la publication ou de l'ajournement de *L'Archipel* (ces deux partis lui semblent à peu près également défendables, quoiqu'il penche pour l'ajournement), mais celle, juridique, de la responsabilité littéraire, liée à la question politique de la publication comme intervention : - « Je vends mes manuscrits pour être publiés à des époques fixées par moi-même »<sup>41</sup>. Hugo défend ici l'ici l'idée que les droits de l'auteur face à ses éditeurs ne se réduisent pas à ses « droits d'auteur » - au 120 000 francs qu'il reçoit en deux temps pour la vente des *Chansons* et des *Travailleurs* (*L'Archipel* compris ou non), et que la vente de la propriété littéraire d'un texte n'aliène aucunement la responsabilité de son auteur, qui garde le pouvoir de décider du moment de la parution. Dans cette optique, l'auteur est juridiquement l'éditeur de son œuvre.

A cette question juridico-politique s'ajoute un problème de déontologie commerciale, dans le cas de l'ajournement du chapitre préliminaire. Hugo ne propose l'ajournement de ce chapitre à la deuxième ou troisième, voire quatrième édition qu'à la condition de ne pas léser les acheteurs de la première : sur le modèle de l'édition de la préface du *Dernier Jour d'un condamné*<sup>42</sup>, il souhaite que *L'Archipel* soit mis gratuitement à la disposition des acheteurs de la première édition. C'est ce qu'il explique à ses fils le 6 janvier 1866 :

Le 25 nov. J'envoie à mes éditeurs la première moitié du manuscrit, accompagnée du *Chapitre préliminaire*. Sur ce *chapitre* je fais toutes les observations que vous faites, laissant les éditeurs maîtres :

Ou de le publier immédiatement.

Ou de le réserver pour la *deuxième* ou *troisième édition*, toute prête d'avance et devant paraître dans la huitaine de la publication, à la condition de *loyauté* de délivrer gratuitement aux acheteurs de la première édition ce chapitre tiré à part.

(Moyennant un avis dans les journaux ainsi conçu :

« La deuxième édition des *Travailleurs de la mer* paraît aujourd'hui. Elle est augmentée et précédée d'un *Chapitre préliminaire* nouveau, intitulé *l'Archipel de la Manche*. Ce chapitre tiré exprès

<sup>39</sup> Lettre à Verboeckhoven du 20 décembre 1865, BN, ms naf 24 745, f° 566.

<sup>40</sup> Lettre à Albert Lacroix du 21 janvier 1866, p. 753.

<sup>41</sup> Lettre à Verboeckhoven du 19 décembre 1865, p.741. Voir aussi la note de Hugo à sa lettre du 6 janvier 1866 (destinée à ses fils) : « [...]Je puis voir paraître brusquement cette chose dans une revue, dans un journal, dans *le Figaro*, que sais-je ? par fragments ou autrement. Cela peut me tomber sur la tête au moment où je garderai *systématiquement* le silence, et de la façon la plus inopportune. J'exècre les épées de Damoclès. Il me faut ou la publication immédiate (malgré ses inconvénients) ou la publication avec la deuxième édition bonne et utile, avec l'avis du don gratuit aux premiers acheteurs – ou enfin la restitution *immédiate* de ce *chapitre préliminaire* entre vos mains », p. 749.

<sup>42</sup> Cf. La lettre de Hugo à Verboeckhoeven du 12 décembre 1865, p. 740.

à part, sera délivré gratuitement aux acheteurs de la première édition sur la présentation de leur exemplaire, à la seule condition de laisser apposer une estampille sur la première page du premier volume. Cette distribution gratuite se fera exclusivement à Paris, Bruxelles et à Leipsick, aux trois maisons centrales de librairie de la maison Lacroix. »)<sup>43</sup>

Réponse de François-Victor, qui prend la défense des éditeurs, très peu favorable à cette généreuse solution, en se mettant habilement sur le même terrain de « loyauté » que son père :

[...] Je comprends combien est louable ton intention de ne pas léser les premiers acheteurs des *Travailleurs de la mer*. Mais ne trouves-tu pas que ta solution a un inconvénient grave, celui de favoriser les acheteurs de Paris, et de Bruxelles, et de Leipsick, aux dépens de tous les acheteurs de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Genève, etc. ? [...]<sup>44</sup>

Finalement, dans la lettre du 21 janvier 1866 de « réconciliation » avec Lacroix, Hugo transige sur la gratuité, accepte l'idée d'une mise en vente ultérieure de *l'Archipel* à « 1 franc – ou mieux : 75 centimes », prix modique qui « pourrait en effet résoudre la difficulté de loyauté qui [le] préoccupe »<sup>45</sup>.

A la date du 21 janvier, la question juridique que pose l'édition du chapitre préliminaire est réglée, comme est réglée la question de « loyauté commerciale ». Reste à régler les questions de poétique éditoriale. Elles le seront définitivement le 11 février, dans la lettre de Hugo à Paul Meurice, par la décision d'ajournement de *L'Archipel de la mer* à la troisième ou quatrième édition des *Travailleurs*, puis par l'enlèvement du texte dans un fond de tiroir.

La première question de poétique éditoriale est celle de l'adéquation entre parties et volumes, ou plutôt entre la progression dramatique du roman et la coupure du livre en deux, initialement trois volumes. Hugo fait ses comptes, dans une lettre à Verboeckhoven du 26 novembre 1865 : avec ou sans le chapitre préliminaire, le roman tiendra en trois volumes, comme le stipulait le contrat du 23 juillet 1865<sup>46</sup>. Les comptes de Hugo sont d'une remarquable minutie, qui ne doivent pas étonner chez un visionnaire qui a fait ses

<sup>43</sup> P. 749.

<sup>44</sup> Lettre de François-Victor à Hugo [janvier 1866], maison Victor Hugo.

<sup>45</sup> P. 753. Dans sa lettre du 11 février 1866 à Paul Meurice, Hugo reparle d'une publication de *L'Archipel* avec *Les Travailleurs* lors d'une « troisième ou quatrième édition », accompagné d'un tiré à part à 75 centimes pour les acheteurs des premières éditions.

<sup>46</sup> Le contrat stipule que Victor Hugo cède et vend « la propriété pleine et entière » des *Chansons des rues et des bois* et d'« Un roman intitulé *les Travailleurs de la mer*, en trois volumes in-8° d'une étendue de 21 feuilles chacun, soit 336 pages, en prenant pour type l'édition belge in-8° des *Misérables*, le surplus profitant aux éditeurs » (23 juillet 1865, p. 722).

mathématiques, qui bricole comme Gilliatt, et qui décompose la végétation de l'archipel jusqu'au brin d'herbe, l'infini jusqu'à l'atome :

Mon cher monsieur Verboeckhoven, sans compter le *chapitre préliminaire* (*l'Archipel de la Manche*) auquel nous viendrons tout à l'heure, la copie manuscrite des *Travailleurs de la mer* (dont vous avez en ce moment les six premiers livres, plus le *chapitre préliminaire*), cette copie contient en total *cent quarante trois* feuillets doubles qui font 286 feuillets simples. Divisés par trois, ces 286 feuilles donnent 95 feuillets pour chaque volume.

Moyennes prises au hasard, un feuillet a donné pour contenu 2.544 lettres et un autre 2.350. La moyenne de ces moyennes est 2.447 lettres par feuillet. Or, la moyenne du livre imprimé (type *les Misérables*, édition belge) est de 814 lettres par page. D'où il suit qu'une page du manuscrit représente trois pages du livre imprimé. Les 95 feuillets de chaque volume dépassent, et au-delà, 100, si l'on tient compte des ajoutés et des appendices en marge.

100 pages manuscrites font 300 pages imprimées. Et maintenant, si l'on ajoute le titre, la table, les faux titres, les belles pages, etc., on arrive aisément au volume de vingt à vingt-deux feuillets.

Vous voyez que, sans le *chapitre préliminaire*, nous aurions très bien nos trois volumes.<sup>47</sup>

Hugo n'a pas fait pour rien ce calcul : il veut convaincre ses éditeurs, à cette date du 26 novembre 1865, d'un ajournement de *L'Archipel*. Position non arrêtée puisque le 3 décembre, il envoie à Verboeckhoven deux intercalations pour *l'Archipel*, et que le 12 décembre, alors que les éditeurs optent pour l'ajournement, Hugo écrit au même Verboeckhoven qu'il suspend l'envoi de deux paragraphes à ajouter au chapitre préliminaire<sup>48</sup>. Et la valse hésitation de l'écrivain et de ses éditeurs continuera au-delà de cette date, ce que permettra la décision de paginer en chiffres romains *L'Archipel*<sup>49</sup>. Dans sa lettre du 11 février 1866 où il essaye de convaincre Hugo de finalement publier le texte dès la première édition des *Travailleurs*, Meurice argue de cette différence de pagination, qui rend encore la chose possible, alors même que le premier volume est imprimé<sup>50</sup>. Quoiqu'il en soit, le 26 novembre 1865 fait les comptes pour prouver la possibilité d'un ajournement. Il veut une réponse rapide, parce que cet ajournement modifierait le rapport non des parties aux volumes (qui n'a pas d'importance, surtout si l'on songe à la brièveté de la troisième partie, qui prouve que Hugo n'a jamais songé à une concordance entre les trois parties du roman et les trois volumes du livre), mais le rapport des volumes à la progression dramatique :

Si vous adoptiez ce plan [de l'ajournement], il faudrait me le faire savoir sur-le-champ, car les divisions des trois volumes en seraient modifiées.

Si vous ne l'adoptez pas, si vous préférez la publication intégrale immédiate (qui a ses avantages) les cent pages du *chapitre préliminaire* grossiraient tout de suite le livre et feraient refluer

<sup>47</sup> P. 735

<sup>48</sup> P. 740.

<sup>49</sup> Voir lettre à Verboeckhoven du 26 novembre 1865, p. 736, et du 19 décembre 1865, p. 741.

<sup>50</sup> « La pagination de l'introduction est différente, on peut ajourner le tirage de la table. Rien n'est plus facile encore » (pp. 758-759).

une partie du tome I dans le tome II et du tome II dans le tome III. Vous voyez qu'il est important de prendre sur-le-champ un parti.

[...]

Voici les divisions du livre : *trois parties*, et chaque partie subdivisée en livres, subdivisés eux-mêmes en chapitres. Chaque division et subdivision a un titre :

I<sup>re</sup> partie. – *Sieur Clubin* (sept livres)

II<sup>e</sup> partie. – *Gilliatt le malin* (quatre livres)

III<sup>e</sup> partie : *Déruchette* (trois livres)

Les volumes couperont les *parties*, mais peu importe. Si vous adoptiez le système de la publication intégrale immédiate, le premier volume se composerait du *chapitre préliminaire*, et (je pense) des *trois* premiers livres de la 1<sup>re</sup> partie ; il contiendrait, comme le premier volume de *Notre-Dame de Paris*, une vaste exposition du drame.

Dès les premières pages du tome II, l'action s'engage et va *crescendo* jusqu'à la fin, emplissant le reste du livre (tomes II et III) sans un moment d'arrêt. Je dois dire que je suis content de ce livre.<sup>51</sup>

Même satisfaction dans une lettre à Adèle I du 27 décembre, sur le roman dans son ensemble et la concordance entre progression dramatique et volumes, même si à cette date cette concordance a bougé, puisque le premier volume absorbe maintenant le quatrième livre de la première partie :

Le premier volume est tout en exposition comme pour *Notre-Dame de Paris*. Cette exposition occupe les quatre premiers livres. Les dix livres qui suivent à partir du livre *le Revolver* sont un drame comme je n'en ai point fait de plus grand, si j'ai fait quelque chose dans ma vie. Je suis content de cette œuvre.<sup>52</sup>

Cette satisfaction est celle d'un écrivain qui voit son manuscrit se transformer en livre, et en livre qui met en évidence la construction dramatique de l'œuvre, dans le chevauchement même des parties et des volumes, et dans l'ouverture du deuxième volume sur l'enclenchement du drame au livre V du *Revolver*. Hugo revient sur cette question dans une lettre à Auguste Vacquerie du 30 décembre 1865 :

[...] Voici que Claye va imprimer. – Les quatre premiers livres sont l'exposition. A partir du livre V (*le Revolver*) commence le drame, qui, sans temps d'arrêt et tout d'une haleine va jusqu'à la fin. Je crois qu'on ne regrettera pas les quatre premiers livres de préparation [...].

Trois jours après, une lettre au même fait encore mieux voir la fonction révélatrice de l'impression en volumes. Ce qui prévaut maintenant dans la pensée de Hugo, ce n'est pas la composition du roman en trois parties, mais en quatorze livres, en quatre + dix livres :

<sup>51</sup> P. 736.

<sup>52</sup> P. 744.

[...] Il y a en tout *quatorze* livres, dont quatre d'exposition, et dix d'action. J'ai la conscience de n'avoir rien fait qui dépasse ce livre. [...]<sup>53</sup>

On remarquera qu'aucune de ces trois lettres ne mentionne la question du chapitre préliminaire, qui pourtant n'est pas encore réglée. Le premier volume peut comprendre ou non *L'Archipel*. Ce qui est arrêté, c'est qu'il sera, comme le premier volume de *Notre-Dame de Paris*, un volume d'exposition, le « drame » commençant au livre du *Revolver* qui ouvre le second volume pour se prolonger sans solution de discontinuité dans le troisième. Ces deuxième et troisième tomes sont « d'action » : de suspens, d'intensité dramatique. Effet de « lecture » très remarquable, qui efface les « sub umbra », « sub re » et autres dilations visionnaires de la deuxième partie au profit des aventures, et à l'inverse accentue le caractère descriptif vs narratif des quatre premiers livres. Tel est le livre que lit Hugo. D'autres lecteurs du roman en cours d'impression ont dû même trouver que le volume d'exposition était trop statique, puisque Paul Meurice tient à souligner l'intensité dramatique du premier volume, allant ainsi (sans le savoir ?) à l'encontre de la lecture que fait « le maître » du livre en ces trois volumes :

[...] J'ai achevé de lire la premier volume. Je suis ravi. Cette dernière scène, *Carambolage*, est saisissante. Le tableau, le drame, l'étonnant dialogue de Rantaine et de Clubin, rien n'est plus tragique et plus beau. Mais qui donc a dit que l'intérêt ne commençait pas dès le premier volume ? Ce n'est peut-être pas l'action, mais c'est de l'action. Le drame se noue par un nœud charmant au premier chapitre. Et puis les figures de Gilliatt, de Déruchette, de mess Lethierry, de Rantaine et de Clubin, sans compter celle de Durande qui compte pourtant ! – tous ces portraits pleins de vie et de couleur, est-ce que ce n'est pas de l'intérêt au plus puissant degré ? Je me figure que je vois de ces splendides portraits de Rembrandt, et qu'on me dit : « Tous ces êtres charmants, puissants ou effrayants que vous admirez dans leur cadre isolé, le maître va les réunir dans un tableau unique. » Quelle promesse ! mais dès à présent tous vivent, on les connaît, on les craint ou on les aime. [...]<sup>54</sup>

Suit une défense de l'édition immédiate du chapitre préliminaire, qui montre bien que, si le découpage des volumes est acquis indépendamment de « l'affaire chap. pré », ce découpage influe sur la décision à prendre. Si l'intérêt ne commence pas dès le premier volume, alors il y a inconvénient à publier en outre le chapitre préliminaire, qui accroît l'effet statistique de ce volume, en retardant d'autant le « drame ». Or la question se pose bien pour Hugo, qui craint que le chapitre préliminaire ne parasite la curiosité romanesque du lecteur, n'enlise dès le départ l'intérêt dramatique, alors même que les quatre premiers livres qui forment le tome I sont « d'exposition », et non « d'action ». Une sorte de pacte tacite, inhérent

<sup>53</sup> Lettre du 2 janvier 1866, p. 747.

<sup>54</sup> Lettre de Paul Meurice à Victor Hugo, avant le 11 février 1866, p. 758.

au genre romanesque, exige du romancier qu'il prenne en compte cette question. Si Hugo écrit pour « le lecteur pensif »<sup>55</sup>, il écrit aussi pour le lecteur qui veut de l'action, du drame, de l'émotion – lecteur « naïf » qu'est aussi d'ailleurs son lecteur « pensif ».

La solution proposée par Hugo pour neutraliser cet inconvénient du chapitre préliminaire est typographique. Dès sa lettre du 26 novembre 1865, Hugo a enjoint Verboeckhoven de « dilat[er] » plutôt que de « resserr[er] » les pages des *Travailleurs de la mer*:

[...] Pour le *William Shakespeare* et pour les *Chansons des rues et des bois*, je recommandais de serrer et de faire peu de blancs. Ici, je ferai, et j'ai déjà fait à M. Lacroix ainsi qu'à vous même, la recommandation contraire. Il faudra dilater les volumes le plus possible. Le papier épais, inutile et même nuisible au *William Shakespeare*, sera utile et même nécessaire pour *les Travailleurs de la mer*. [...] <sup>56</sup>

Cette invitation à dilater les pages, à choisir un papier épais, n'est pas liée dans la lettre à l'ajournement du chapitre préliminaire. Il n'empêche qu'elle s'inscrit dans une lettre de Hugo qui plaide pour cet ajournement. Et dans la lettre du 12 décembre au même Verboeckhoven, Hugo, qui maintenant semble plutôt mécontent du fait que ses éditeurs aient opté pour cette solution (qu'il a lui-même proposée), lie très explicitement ajournement de *L'Archipel* et dilatation du roman :

[...] Vous n'aurez, je crois, que des volumes de 320 pages au plus. Avec le *chapitre préliminaire*, vous auriez eu trois volumes de 360 pages au moins chaque. Je vous engage donc à *dilater* le plus possible, puisque vous vous privez de ce chapitre dans la première ou les premières éditions. [...] <sup>57</sup>

Mais la dilatation des pages du roman, le choix du papier épais ne s'expliquent pas seulement par le souci d'en donner suffisamment au lecteur pour son argent (soit 6 francs le volume). Elle tient aussi à l'écriture même des *Travailleurs*, la multiplication des phrases-paragraphes, le récit presque composé en versets, les silences qui font résonner le roman d'aventure en l'ouvrant sur l'inconnu, le rythme imprimé par les blancs à ce qu'Henri Meschonnic a appelé le « roman-poème »<sup>58</sup>, l'effet de profondeur – d'épaisseur – du roman de l'Abîme. La quête poétique et les soucis pratiques, les recherches formelles et les problèmes matériels d'édition ne s'excluent pas : l'idéal et le réel sont, comme toujours chez Hugo, imbriqués. Même chose peut être dite de la typographie au contraire très serrée demandée par Hugo pour *L'Archipel* : le contraste typographique entre ces pages compactes et les pages dilatées du roman souligne

<sup>55</sup> Voir le projet de dédicace de *L'Homme qui rit*, Reliquat, I.N., vol. *Roman VII*, p. 540, cité par Myriam Roman, *Victor Hugo et le roman philosophique*, Champion, 1999, p. 11.

<sup>56</sup> P. 736.

<sup>57</sup> P. 740.

le contraste des poétiques, touffeurs des faits, tourbillon noir des détails dans la miniature de *L'Archipel*, pression de l'Inconnu, blancs du « Sub Umbra », de cet espace silencieux où l'Homme « ne connaît pas le détail, mais [où] il porte, en quantité proportionnée à son esprit, le poids monstrueux de l'ensemble »<sup>59</sup> dans le roman. Yves Gohin a raison de souligner l'effet poétique du compactage typographique de *L'Archipel*, qui correspond, pour l'œil, « à la densité, à l'unité fourmillante des choses, des êtres et des faits que le texte fait exister comme fondement de l'action qui va suivre »<sup>60</sup>. Mais la typographie de *L'Archipel de la Manche* tient aussi à d'autres considérations, plus concrètes. Resserrer le chapitre préliminaire, c'est minorer l'importance du texte, et le décrocher du roman : souligner l'autonomie de celui-ci, introduire entre les deux textes une hiérarchie qui minore *L'Archipel*, le constitue en simple « note », pour appeler directement au roman ; c'est une invitation à ne pas lire le texte, invitation destinée au lecteur « romanesque », mais aussi, plus fondamentalement, à la critique « bien pensante » autant que malveillante, afin de lui ôter le « prétexte » du texte hapax, centrer son attention sur le roman, beaucoup moins attaquable. Car si le « livre » peut gagner à comprendre *L'Archipel*, le « roman » risque d'y perdre :

[...] Répondez-moi, je vous prie, sur les *trois conditions formelles* de mon consentement à l'ajournement du *chapitre préliminaire*. Si ces conditions vous semblaient un embarras, mon avis serait d'imprimer le *chap. prélim.* en tête de la première édition, et tout de suite, *en petit texte et sans belles pages*, afin de bien établir que c'est une sorte de *note préalable* en dehors du livre. Le livre y gagnerait et le roman n'y perdrait rien.[...] <sup>61</sup>

Verboeckhoven ayant manifestement répondu à côté, Hugo répète le message deux jours plus tard :

[...]Si vous publiez avec la seconde édition, et tout de suite, j'approuve ; mais dans ce cas, *relisez les conditions !* Le roman étant par lui-même de longueur suffisante pour trois volumes, je crois que la solution serait celle-ci, que vous indique clairement ma précédente lettre :

Publier purement et simplement le *chapitre préliminaire* en tête de la première édition, mais en petit texte, sans belle page, de façon à lui faire tenir le moins de volume possible, et à lui donner le simple aspect d'une *note préalable*. De cette façon, le public, s'il le veut, néglige cette note, et entre tout de suite dans le roman. La note n'en conserve pas moins sa valeur, et de cette manière elle ajoute à l'importance du livre, sans rien faire perdre au drame de son intérêt. [...] <sup>62</sup>

<sup>58</sup> Voir le projet de dédicace au « lecteur pensif » de *L'Homme qui rit* (Reliquat, I.N., vol. *Roman*

<sup>59</sup> *Les Travailleurs de la mer*, II, II, 5, p. 373.

<sup>60</sup> Notice des *Travailleurs de la mer*, édition Folio, p. 573.

<sup>61</sup> Lettre de Hugo à Verboeckhoven, 17 décembre 1865, p. 741.

<sup>62</sup> Lettre au même du 19 décembre 1865, p. 742. Une autre lettre du 21 décembre redit que « la solution de la question du *chap. préliminaire* serait, je crois, de le publier en très petit texte, en tête du premier volume » (p. 743).

Le 28 décembre, la typographie « serrée » apparaît comme une condition (nécessaire, mais non suffisante, puisque Hugo continue à laisser le choix aux éditeurs entre cette solution et l'ajournement) pour la publication immédiate :

[...]Publier immédiatement (dès la première édition, puisque nous ne pouvons être d'accord sur la distribution gratuite ultérieure aux premiers acheteurs) le *chapitre préliminaire*, *l'Archipel de la Manche*. Le serrer le plus possible. Séparer les paragraphes par deux lignes de blanc seulement où seront le chiffre et le titre, l'imprimer en assez petit texte pour qu'il ne fasse qu'une feuille et demie, le paginer en chiffres romains. De cette façon, tout inconvénient est évité. Il ne pèse plus sur le livre, et, au contraire, il l'aide et le fortifie. Le petit caractère, ôtant l'importance, ôte le prétexte même à la mauvaise foi. C'est une note, un renseignement, rien de plus. L'avantage, en outre, c'est que nous prouvons, par ce petit texte, que nous n'avons eu aucun désir de grossir les volumes. Je crois ce parti excellent. Le roman, en gros caractère, a toute l'importance et appelle immédiatement le lecteur. [...] <sup>63</sup>

La solution typographique est donc une solution de compromis, entre l'écrivain et son public, entre l'écrivain et ses critiques, et entre le « roman », que fragilise son *chapitre préliminaire*, et le « livre », qu'enrichit *L'Archipel de la Manche*. La lettre que nous venons de citer est une des rares à user de ce titre. Ailleurs, c'est l'appellation *chapitre préliminaire*, *chap. préliminaire*, *chap. pré.* que Hugo emploie, appellation qui prouve bien qu'à ses yeux *Les Travailleurs* peuvent se passer de *l'Archipel*, et non réciproquement<sup>64</sup>, et surtout que *L'Archipel* est, par rapport au roman, dans une position à la fois d'intériorité et d'extériorité très peu claire aux yeux mêmes de Hugo. Hugo, donc, propose de lui-même l'ajournement le 26 novembre, arguant du fait qu'à tout prendre, *L'Archipel* n'est qu'une préface :

[...] Le *chapitre préliminaire* est, à vrai dire, une préface, préface pleine de faits curieux et très développée. Je songerais à tenter ceci : dérouter toutes les conjectures en faisant ce que je n'ai pas encore fait, publier le roman pur et simple, avec seulement deux lignes d'en-tête, sans le *chapitre préliminaire*. La première édition paraîtrait ainsi. La deuxième édition, préparée d'avance, paraîtrait immédiatement après, avec le *chapitre préliminaire*. Ce serait une sorte de rescousse. [...] <sup>65</sup>

En droit maritime, une *rescousse* est le fait de reprendre à l'ennemi un navire ou les biens qu'il a pris. La question est bien d'échapper au « guet-apens » de la critique. Mais la stratégie envisagée induit bien l'autonomie du roman : si *L'Archipel* est un *chapitre préliminaire*, la lisibilité du roman dépend de lui pour partie. Si c'est une *préface*, cette lisibilité peut être accrue par elle, mais elle n'est plus du tout nécessaire (et de fait Hugo a déjà pratiqué l'édition de roman sans puis avec préface, contrairement à ce qu'il dit). Or si tant est

<sup>63</sup> Lettre de Hugo à Verboeckhoven du 28 décembre 1865, pp. 744-745.

<sup>64</sup> Hugo écarte sans argumenter la proposition de publier séparément *L'Archipel* avant *Les Travailleurs*.

<sup>65</sup> Lettre à Verboeckhoven, du 26 décembre 1865, p. 735.

que *L'Archipel* est une préface (une préface qui ne se soumettrait à aucune des conventions d'écriture du genre, en particulier parce qu'elle ne dit pas un mot du roman), elle est aussi un « chapitre », une partie du roman. C'est si vrai que lorsque les éditeurs se décident en décembre 1865 pour l'ajournement, Hugo (qui a l'esprit de contradiction) met le texte au « cœur » des *Travailleurs de la mer* :

[...] Vous avez choisi la publication première sans le *chapitre préliminaire*. Je n'approuve ni ne désapprouve. Les deux partis me semblent *bons* à prendre. Seulement vous vous trompez, ce *chapitre préliminaire* (*l'Archipel de la Manche*) tient au cœur même du livre. Il n'en sera d'ailleurs que mieux accueilli comme préface de la seconde édition.<sup>66</sup>

Aux yeux de Meurice, qui vient d'achever le premier volume, *L'Archipel* tient également au cœur du roman, mais pour d'autres raisons qui en appellent au contraire à une publication immédiate. Pour Meurice, *L'Archipel de la Manche* (qu'il n'a toujours pas lu) n'est précisément pas une *préface*, mais une *introduction*, pour des raisons qui tiennent à la nature des quatre livres « d'exposition », dont il souligne, nous l'avons vu, le caractère dramatique, mais pour avancer précisément l'idée que ces quatre premiers livres n'exposent pas suffisamment :

[...] Je vous écris pour vous dire qu'il y a dans tout ça un *desideratum* et qu'on sent une lacune. Auguste [Vacquerie, qui lui non plus n'a pas lu *L'Archipel*, mais sait qu'il existe] que j'ai vu hier soir, est tout à fait de mon avis. Le tableau des îles, que vous avez supprimé ou ajourné, manque. Cette *Introduction*, dans le sens le plus exacte du mot, est vraiment nécessaire.

Le lecteur n'est pas *introduit*. Il se fait tout de suite assurément à ce milieu que vous rendez si réel, mais il est d'abord un peu dépaysé. Nous-mêmes qui connaissons les îles, nous avons un peu éprouvé cette vague inquiétude. Un génie tel que le vôtre a en soi une harmonie presque d'instinct, où il ne faut rien retrancher sous peine de détruire. Est-ce Lacroix qui vous a exprimé des craintes sur ce cadre nécessaire ? Je vais lui écrire qu'il est absurde. Il convient d'ailleurs lui-même que la chose est exquise. Pour l'amour de Dieu, rendez-nous-la. Si vous la publiez dans une édition postérieure, vous aurez l'air de faire une correction. Publiez tout de suite tout le livre, ne paraissez qu'entier.<sup>67</sup>

La lettre est évidemment assez drôle, lorsqu'on sait que l'homme « absurde » qui a proposé l'ajournement, c'est le « génie », et que ce qui risque d'apparaître comme une piteuse « correction » était dans son esprit tout martial une « rescousse ». Elle est aussi intéressante, d'abord parce qu'elle reprend l'idée, si chère à Hugo depuis la Préface de 1826 aux *Odes et ballades*, d'unité organique de l'œuvre littéraire, ensuite parce qu'elle suggère un régime de lecture du texte « réaliste », très dépendant de la connaissance par le lecteur du référent, qui nous est étranger - à moins que ce ne soit la constitution de l'œuvre hugolienne en

<sup>66</sup> Lettre à Verboeckhoven du 12 décembre 1865, p. 739.

<sup>67</sup> Lettre de Paul Meurice à Victor Hugo, avant le 11 février 1866, p. 758.

« classique » qui nous ôte tout *desideratum*, impose d'emblée l'image d'un texte « plein » là où Vacquerie et Meurice voient une « lacune », ou bien encore à moins que ce ne soit leur frustration de n'avoir pas lu le texte qui leur fait voir « dans tout ça un *desideratum* ». Quoiqu'il en soit, Hugo leur donne pleinement raison :

Tout ce que vous dites est vrai, et tout ce que vous sentez, Auguste et vous, vous et Auguste, est juste [...]. Plus tard, *les Travailleurs de la mer* auront leur péristyle : *l'Archipel de la Manche*, et le livre paraîtra en entier. Il n'aura rien perdu pour attendre. Le même fait, vous le savez, s'est exactement produit pour *Notre-Dame de Paris*. Quant à cette impression un peu étrange dont vous parlez, et qui tient à cette brusque nouveauté locale, je pense comme vous ; mais cette impression s'évanouira après les deux cents premières pages, et quand vous connaîtrez les deux derniers volumes, vous verrez à quel point s'effacera ce petit inconvénient, sensible seulement au commencement. La nouveauté sans préparation a peut être aussi ses avantages, réfléchissez-y, deux grands penseurs et deux grands artistes que vous êtes. Je crois le livre un des meilleurs que j'aie faits et votre applaudissement me remplit de joie. [...]

En bref, Hugo en assez de cette « affaire chap. pré. », et n'entend nullement revenir sur la décision de l'ajournement. C'est dans cette lettre qu'il évoque le « bizarre guet-apens » de la critique contre lui, pour justifier une dernière fois cette décision, en ajoutant l'argument qu'il a maintenant écrit une dédicace et une préface, argument fallacieux puisqu'à d'autres moments de sa correspondance il projette de publier une préface et le chapitre préliminaire, et qu'il pourrait bien supprimer la première, ayant pris toutes précautions du côté de la pagination :

[...] la situation n'est plus entière. J'ai remplacé le chapitre préliminaire ajourné (*l'Archipel de la Manche*) par deux choses très courtes, en tout deux pages qui font quatre pages, mais réussies, je crois, et impossible à supprimer aujourd'hui. Une *dédicace* (à Guernesey) et une *préface*. La préface n'a qu'une page, mais vous plaira, et je pense que vous la jugerez indispensable. Si maintenant on ajoutait le chapitre préliminaire *l'Archipel de la Manche*, cela ferait trois choses : 1° la *dédicace* ; 2° la *préface* ; 3° le *chapitre préliminaire*, avant d'arriver au roman. Cela est impossible. Il faut donc renoncer (*pour l'instant*) au *chapitre préliminaire*.<sup>68</sup>

« Plus tard, dit Hugo dans la même lettre, *les Travailleurs de la mer* auront un péristyle : *l'Archipel de la Manche*, et le livre paraîtra en entier. ». L'écrivain reprend la métaphore du péristyle qui désignait, dans la Préface de 1859, la Première Série de *La Légende des siècles*, appelée à être complétée par des séries ultérieures. Périphérique et en même temps solidaire de l'édifice « livre », l'œuvre-péristyle introduit l'œuvre-temple, et participe à son processus d'achèvement en livre : le livre est l'horizon vers lequel tend la publication en plusieurs temps de l'œuvre, des œuvres en volumes; il ne se réduit pas à

---

<sup>68</sup> Ibid.

l'œuvre elle-même – distinction que fait aussi Hugo lorsqu'il dit que *l'Archipel* risque de nuire au roman alors qu'il enrichit le livre. Dans cette perspective, l'édition *princeps* de l'œuvre n'est que la première phase de sa parution. Le roman a un avenir : le livre « en entier ».

En bout de course, *L'Archipel* a perdu et gagné dans la « bête petite affaire du chapitre préliminaire » : le texte a gagné en autonomie (dans sa lettre à Meurice Hugo l'appelle trois fois *L'Archipel de la Manche* (et non pas seulement *Chapitre préliminaire*), et dit que « c'est tout un livre »), mais il a perdu en nécessité – le roman peut paraître seul.

Fin de « l'affaire chap. pré. » ? Non. Les sollicitations de deux journaux, *L'Evènement* et *Le Soleil*, vont la faire rebondir. En Septembre 1865, le « marchand » Villemessant, rédacteur en chef du *Figaro* a réussi, malgré les menées de Paul Meurice, à reprendre le titre du journal de la tribu, *L'Evènement*<sup>69</sup>, pour en faire un journal à un sou, et renforcer sa concurrence du *Petit Journal* de Millaud, qui tire selon les sources de Meurice à 220 000 exemplaires<sup>70</sup>. Outre *Le Petit Journal*, Millaud possède *Le Soleil*, qu'il souhaite développer. Villemessant et Millaud sont des hommes d'affaires parfaitement cyniques – d'après Roger Bellet, Millaud aurait dit en 1863 au rédacteur en chef du *Figaro*, qui dosait esprit et conformisme, qu'« il faut avoir le courage d'être bête », pour justifier la platitude de son *Petit Journal*<sup>71</sup>. Ce n'est donc pas par conviction politique que Millaud souhaite publier *Les Travailleurs de la mer* en roman-feuilleton dans les colonnes du *Soleil*, qui profiteraient des annonces faites dans *Le Petit Journal*. Les chiffres qu'il donne à Hugo pour le convaincre semblent un peu exagérés<sup>72</sup>, puisque Millaud établit pour base des recettes escomptées un report pur et simple des lecteurs du *Petit Journal* sur *Le Soleil*, soit « au moins 300 000 ; ce qui représente, par le nombre de personnes qui lisent et se prêtent un journal, tout ce qui sait lire en France ». Les bénéfices escomptés sont faramineux : 10 000 francs par jour pendant les cent jours de la publication, soit un million à partager en deux : une fortune, à comparer avec les 120.000 que reçoit Hugo de la maison Lacroix pour *Les Travailleurs* et *Les Chansons des rues et des bois* – ou encore avec les deux millions du riche marchand Géborand des *Misérables*, ou avec les 584 000 francs de la dot de Cosette.... Millaud écrit sa lettre de proposition le 22 février 1866. Le 23,

<sup>69</sup> Voir la lettre de Paul Meurice à Victor Hugo du 28 septembre 1865, pp. 725-726.

<sup>70</sup> A. Plessis (*De la fête impériale au mur des fédérés*, tome IX de la *Nouvelle Histoire de France contemporaine*, Seuil, 1979, p.110) parle de 260 000 exemplaires. Millaud lui-même, dans sa lettre à Hugo du 22 février 1866, parle de 300 000 exemplaires.

<sup>71</sup> Roger Bellet, op. cit., p. 79.

<sup>72</sup> Voir la note 71. Chiffres exagérés, mais selon Meurice (lettre du 25 février à Hugo, p. 765), Millaud consentirait à garantir un « minimum ferme » de 120 ou même 150 000 francs à Hugo.

c'est Louis Ulbach qui écrit à Hugo, pour faire une proposition comparable de la part de Villemessant, quoiqu'un peu en-dessous. *L'Évènement*, qui tire à 45 000 exemplaires, monterait à 100 000, selon Ulbach, « le jour où toute la France saura qu'il donne la primeur d'un chef-d'œuvre »<sup>73</sup>. Villemessant s'y connaît en promotion : en 1865, il a doublé le tirage de *L'Évènement* en donnant aux abonnés une corbeille de mandarines... Commentaire de Hugo sur les offres qu'il reçoit : « Il m'arrive pour *les Travailleurs de la mer* des propositions des *Mille et une nuits*. »<sup>74</sup>. Grande agitation à Paris, d'autant que le bruit court que Villemessant (qui a beaucoup à se faire pardonner) veut aller à Guernesey. Mais Hugo et ses amis sont dès le départ réticents. Meurice fait des réserves dès le 25 février :

[...]Il serait bien malheureux d'exposer aux appétits des lecteurs de roman-feuilleton des pages telles que *le dedans d'un édifice sous la mer, sub umbra* et tant d'autres. Vous ne le ferez pas et vous aurez raison. [...]

Hugo répond à Villemessant comme à Millaud : « *La raison d'art prime tout* »<sup>75</sup>, *Les Travailleurs de la mer* ne saurait être tronçonné en feuilletons, non parce ce type de publication serait en soi méprisable (la position de Hugo n'est pas tout à fait celle de Meurice), mais parce qu'esthétiquement l'écriture de ce roman particulier l'interdit. C'est du moins ce qu'écrit Hugo au journaliste-romancier (ou romancier-journaliste) Louis Ulbach le 27 février 1866 :

[...] Pour moi, la raison d'art prime tout, et je considère comme impossible de découper ce livre en feuilleton.

C'est donc un regret que je dois exprimer, j'y ajoute un remerciement.

Du reste, je vois avec peine plusieurs journaux et une partie du public m'attribuer, pour le mode de publication d'un livre par feuilletons, un éloignement que je suis loin d'avoir.

Je n'ai là-dessus aucun parti-pris ni aucun préjugé ; des noms illustres ont consacré ce procédé excellent de publication. C'est une admirable forme de publicité populaire en même temps que littéraire. *Les Travailleurs de la mer* (et vous serez de mon avis) s'y encadreraient difficilement., mais ce mode de publication s'adaptera peut-être à merveille au roman *Quatrevingt-treize*, auquel je travaille en ce moment. <sup>76</sup>

Hugo prend ici bien soin de ne pas se fermer la porte de Villemessant, comme il entend ménager *Le Soleil*, à qui il fait aussi miroiter l'espoir d'un *Quatrevingt-treize* en

<sup>73</sup> Lettre de Louis Ulbach à Victor Hugo du 23 février 1866, p. 764.

<sup>74</sup> Lettre de Victor Hugo à Paul Meurice du 25 février 1866, p. 764.

<sup>75</sup> Cf. La lettre de Hugo à Meurice du 27 février 1866, p. 766. Hugo raconte les faits non sans humour dans une lettre à Vacquerie du 1<sup>er</sup> mars : « Vous avez su par P. Meurice que les offres s'étaient élevées pour *les Travailleurs de la mer* jusqu'à un demi-million. (Millaud. Le Soleil). Je n'ai pas accepté par respect pour la raison d'art. Ce livre ne saurait être publié autrement qu'entier et en bloc. Il me semble, hein ? que je dépasse un peu Hippocrate refusant, etc. – Vous m'approuverez certainement » (p.768).

<sup>76</sup> P. 767.

feuilleton dans une lettre que le journal publiera dans son numéro du 4 mars 1866<sup>77</sup>. L'exil renforce la nécessité de ne pas se couper d'hommes de « media » aussi importants que Villemessant et Millaud. Et cela d'autant que Meurice le pousse à un accord avec Millaud, voyant dans *Le Soleil* un organe de presse en passe de devenir ami, et qui pourrait remplacer *L'Évènement*, consolider la position de la tribu dans le champ de la presse nationale, la sortir du relatif isolement qu'a révélé l'accueil fait aux *Chansons des rues et des bois*. C'est dans cette optique que Meurice propose à Hugo, dès le 25 février, de donner au *Soleil*, à la place des *Travailleurs*, *L'Archipel*.

[...]Maintenant, je n'en ai rien dit à Millaud, mais il y a peut-être une combinaison acceptable. Cette introduction de *L'Archipel de la Manche*, qui forme à elle seule un ensemble saisissant, et dont chaque chapitre a certainement son intérêt et sa valeur, pourquoi ne céderiez-vous pas à Millaud le droit de la publier d'abord ? Pourquoi ne lui céderiez-vous même pas le droit de reproduire ensuite (et après le succès du livre enlevé) *les Travailleurs de la mer*, dans la forme et au prix populaire ? Ce ne serait que l'édition à deux sous anticipée. *Le Soleil* a maintenant pour rédacteurs Rochefort, Pierre Véron, Villemot, Louis Leroy, etc... Si vous ne repoussez pas la chose en principe, Millaud acceptera vos conditions *quelles qu'elles soient*. J'ai même cru voir qu'il y aurait là un joint pour reprendre notre idée d'un journal à nous avec un point d'appui, des moyens et une force sur lesquels nous n'aurions pu compter. Je vous répète que la nouvelle rédaction du *Soleil* est déjà amie, et, renforcée, elle serait toute puissante et pour le succès et pour l'influence. Vous venez de voir, pour *les Chansons des rues et des bois*, comme il serait bon de ne pas marcher désarmé dans ce Bondy que nous traversons. Pensez à cela, ne dites pas non, et laissez-nous faire. Je ne vous dis pas qu'il y ait là un regain splendide à ne pas laisser perdre, mais je vous réponds qu'il y a là une action morale énorme à conquérir.<sup>78</sup>

Texte mineur déjà découpé en courts chapitres, *L'Archipel* lancé en feuilleton, pense Meurice, pourrait bien résoudre deux problèmes : le problème de son ajournement (rappelons qu'il est contre) et le problème de l'isolement relatif du camp Hugo dans la forêt de « Bondy » de la presse. Il faut donner en gage *L'Archipel de la Manche* à Millaud, pour faire de son journal un « tout puissant moyen d'action » entre les mains du « groupe » Hugo, en même temps qu'une source de revenus pour les fils. Hugo ne veut pas entendre parler d'une publication de *L'Archipel* dans *Le Soleil* contemporaine du lancement des *Travailleurs*. Il veut tenir compte des « raisons d'art », des raisons commerciales, et peut-être aussi des raisons politiques (politiquement, Millaud pas plus que Villemessant n'est un homme sûr). Mais Meurice tient à son idée, et le relance le 4 mars 1866 :

[...]Vous avez raison ; publier en feuilleton le chapitre préliminaire concurrentement avec le livre, ce serait une diversion mauvaise. Mais après le livre publié, après l'effet produit, après la première vente épuisée, dans trois ou quatre mois, verriez-vous donc des inconvénients à céder à M. Millaud la primeur de *l'Archipel de la Manche* ? Il ignore encore à l'heure qu'il est que cette

<sup>77</sup> Lettre à Millaud du 27 février 1866, pp. 766-767 ; la reproduction de cette lettre dans le numéro du dimanche 4 mars du *Soleil* se trouve dans le reliquat des *Travailleurs de la mer* (BN ms naf 24 745 (1) et (2)).

<sup>78</sup> P. 766.

Introduction existe, et il offre à Lacroix 40 000 francs pour la reproduction des *Travailleurs de la mer* ; son offre serait tout autre pour une nouveauté, et, comme votre permission est nécessaire, c'est avec vous qu'il aurait à traiter ? Il a sauté de joie en lisant le passage de votre lettre relatif à *Quatrevingt-treize*. Je lui ai dit qu'il était contraire à vos habitudes de vous engager pour un livre non achevé, mais il prend date et rang, et il fera tout ce que vous voudrez. Ce n'est pas tout, il m'a demandé, le premier, si nous ne voudrions pas faire avec lui, à partir du mois d'avril, le journal projeté cet automne. Seulement, pour ne pas faire concurrence à son *Petit Journal*, il voudrait le faire à deux sous. [...] *Le Soleil* se tire présentement à 25 000 exemplaires et donne 70 000 francs de bénéfices par an. A 50 000 exemplaires, il donnerait 2000 francs de bénéfices par jours. C'est ce passage qu'il s'agirait de lui faire franchir par une rédaction hors ligne. Millaud apporte le journal fondé, fait tous les frais, prend tous les risques, paie la rédaction au plus haut prix, et nous donne, à vous, à Charles, et à Victor, à Auguste et à moi, une part dans la propriété, moitié bénéfices, je suppose, pour tout ce qui dépassera le chiffre actuel. [...] Il y a là une affaire magnifique, mais il y a là surtout un moyen tout-puissant d'action. Pensez à cela, et veuillez me répondre le plus tôt possible. Notre groupe, isolé, reprend pied ; notre groupe, désarmé, redevient redoutable. [...] <sup>79</sup>

Malheureusement – « l'affaire chap. pré. » continue – la solution proposée par Meurice est impossible, pour des raisons « d'art » et de « loyauté » commerciale, et de risque de mise en concurrence du roman et de sa « préface », une fois de plus (Hugo ne fait pas de réserve politique):

Mon doux et admirable ami, je me creuse la tête, voilà pourquoi ma réponse a tardé ! Il y a, vous le devinez, une difficulté, et la voici : Le chapitre préliminaire (*l'Archipel de la Manche*) est, encore moins que le livre, propre à la publication morcelée en feuilletons. J'ai cherché une solution. - ceci serait possible : Donner *l'Archipel de la Manche* en prime et en primeur aux abonnés du *Soleil*. – En prime, c'est aisé, en primeur, c'est difficile. Pourquoi ? cela nuirait au livre, vous le comprenez tout de suite. Il faudrait donc réserver le droit des acheteurs, et donner cette primeur en même temps que paraîtrait l'édition contenant le chapitre préliminaire. Il y aurait aussi à réserver le droit des premiers acheteurs, qui ne doivent pas être punis de leur empressement à acheter *les Travailleurs de la mer*. Faites-vous communiquer par M. Lacroix toute ma correspondance à ce sujet. [...] <sup>80</sup>

Cette nouvelle proposition commercialement aussi honnête qu'alambiquée fera échouer le projet de Meurice :

[...] Votre idée de prime est excellente. Elle n'agirait pas sur la vente au numéro mais elle forcerait l'abonnement. Seulement, ce serait à la condition d'être primeur en même temps que prime. Si vous vendez à part *l'Archipel de la Manche* 1 franc pour les premiers acheteurs, il n'y aura pas de raison pour s'abonner trois mois moyennant 9 francs. Mais vous croyez que cela nuirait au livre. Il faudrait donc trouver une autre combinaison. [...] <sup>81</sup>

Meurice se rabat sur *Torquemada, La Grand-mère* ... il tient manifestement au projet du *Soleil*. Le tout va tomber à l'eau, si l'on peut dire, tandis que Lacroix, sans aller à l'encontre

<sup>79</sup> Lettre du 4 mars 1866, pp.768-769.

<sup>80</sup> Lettre de Hugo à Meurice du 11 mars 1866, p. 770.

<sup>81</sup> Lettre de Meurice à Hugo du 15 mars 1866, p. 771.

de ce qui était stipulé par le contrat<sup>82</sup>, vend à Millaud le droit de faire paraître en feuillets *Les Travailleurs de la mer* et à Villemessant celui de livrer aux abonnés de *L'Évènement* l'ouvrage complet<sup>83</sup> (en renouvellement des mandarines...). En 1883<sup>84</sup>, ce sera à *L'Archipel* d'être coupé en feuillets : preuve que les « raisons d'art » de Victor Hugo ne sont pas toujours scrupuleusement respectées par ses éditeurs, et qu'il n'est pas arrivé à leur imposer ses vues de « loyauté commerciale ». La « bête petite affaire du chapitre préliminaire » n'en est pas moins symptomatique de la manière dont Hugo édite son œuvre : plaisir manifeste pris au travail « technique » (même s'il râle), joie de voir le livre émerger du manuscrit, défense du droit de l'acheteur et défense du droit de l'auteur, dans une optique militante qui fait de toute publication une intervention, dans une perspective stratégique qui fait de toute édition une manœuvre dans le champ médiatique, enfin priorité donnée aux « raisons d'art » sur les intérêts financiers<sup>85</sup>. Mais plus que cette priorité, qu'il faut prendre au sérieux, même si Hugo s'en amuse tant elle fait de lui un personnage vertueux, c'est l'entremêlement, l'interaction des considérations poétiques et des considérations pratiques qui frappent dans cette « affaire ». Editer, c'est se mettre dans la position du lecteur, c'est lire, et c'est encore produire des

<sup>82</sup> Voir le traité d'édition conclu entre Hugo et ses éditeurs le 23 juillet 1865 (p. 723) : « La publication du roman dans un journal de Paris, en feuilleton, avant toute mise en vente, ne pourrait avoir lieu que du consentement de l'auteur et de commun accord avec lui. [...] Quant à la reproduction dudit roman en feuilleton dans l'un ou l'autre journal, elle ne pourrait avoir lieu pour chaque partie du roman que quinze jours écoulés après la mise en vente de la dite partie.

<sup>83</sup> Voir à ce sujet la lettre ironique de François-Victor à son père du 26 avril 1866 (pp. 789-790) « Somme toute, cette lutte [entre Millaud et ]est bonne. C'est un spectacle singulièrement intéressant qu'offrent en ce moment les deux accapareurs de la publicité française s'arrachant les morceaux de ta gloire, et se taillant des pourpoints de millionnaire dans ton manteau de poète ». Dans la même lettre, François-Victor raconte « La vente du *Soleil* à Bruxelles s'est accrue de 10. 000 exemplaires par jour depuis la publication du roman. [...] Un détail curieux, c'est que ce livre a créé de nouveaux marchands de journaux. Il y a jusqu'à des épiciers qui vendent *le Soleil* ».

<sup>84</sup> Entre temps, le 31 octobre 1874, Hugo aura reçu une lettre de l'huissier Henri Vincelen (BN, ms naf 24 745 (1) et (2), f° 606), à la requête d'A. Lacroix, lui signifiant

« Que M. Victor Hugo a cédé à M. Lacroix sa propriété littéraire de l'ouvrage intitulé « Les travailleurs de la mer » ;

Que cet ouvrage comprend un chapitre préliminaire « Les îles de la Manche » et qu'il a été convenu que ce chapitre serait publié postérieurement au premier tirage de l'ouvrage, en corps avec les tirages nouveaux, et isolément en brochure.

Que le manuscrit de ce chapitre a été livré à M. Lacroix, en [un mot illisible] composé, et que, sur la demande de M. Victor Hugo, il lui a été confié à titre de prêt, en vue d'éviter toute indiscretion littéraire, et pour être remis à l'éditeur au moment de la publication.

En conséquence, j'ai huissier soussigné, fait sommation à M. Victor Hugo, de, dans la huitaine, remettre à M. Lacroix, le manuscrit dont il s'agit, pour en faire la publication.

Lui déclarant que, faute de satisfaire à la présente sommation, le requérant se pourvoira à telles fins que de droit ». Le « requérant » ne semble pas s'être pourvu « à telles fins que de droit ».

<sup>85</sup> « La question d'argent n'est rien pour moi devant la question d'art », écrit Hugo à Lacroix le 27 février 1866 (p. 767).

signes, et penser, c'est achever la création de l'œuvre. Comme tel, *l'Archipel de la Manche*, paru alors que Hugo est trop vieux pour participer à son édition, est un texte inachevé.

Claude Millet, Lille III

### Annexes :

#### **Une lettre de Paul Meurice à Victor Hugo de 1883 (Maison Victor Hugo), communiquée par B.Leuilliot**

Veules Jeudi 20 septembre [1883]

Mon cher maître,

Votre lettre, renvoyée du Rappel, ne me parvient à Veules qu'aujourd'hui jeudi. Comme vous l'a dit ma dépêche, rien n'a été fait que ce qui a été convenu la veille de votre départ. L'Archipel de la Manche, composé à part, dans des caractères différents de ceux des Travailleurs de la mer, paraît à part, chez Calmann Lévy, dans une brochure de 80 pages, au prix de 3 francs. La publication dans le Rappel n'est que simultanée, comme l'a été celle de l'Homme qui rit. Seulement, vous avez bien raison, il n'aurait pas fallu dire dans l'annonce que l'Archipel de la Manche devait prendre place en tête des Travailleurs de la mer ; cela aurait mieux valu, même pour le Rappel. C'est une absurdité. L'imbécile, c'est moi. Je fais des bêtises, et plus que je ne voudrais. Mais celle-ci va être réparée. J'espère pouvoir partir demain pour Paris, où je devais être mardi. Je ferai tout ce qui est à faire pour les journaux et les journalistes. Quant à la publication dans l'édition définitive, rassurez-vous. Quoique le premier volume des Travailleurs de la mer contenant l'Archipel de la Manche soit à présent tiré, il est entendu qu'il ne paraîtra qu'avec le second volume, dans le courant d'octobre. Rappelez-vous, mon maître, que tout cela est conforme à ce qui avait été dit entre nous, même la date de la publication de la brochure fin septembre. Le bon belge, qui sert évidemment de couverture à Lacroix, devait donner la contrefaçon en octobre, et il s'agissait de lui couper cette admirable fleur sous le pied. Soyez tranquille, votre œuvre charmante aura, sous la triple forme, brochure, journal, volume, l'importance considérable qu'elle doit avoir, et on ne l'y aiderait pas, qu'elle la prendrait bien toute seule, malgré des retards très involontaires. [Suivent des informations d'ordre privée sur l'entourage de Meurice à Veules].